

A PROPOS D'UN CONGRÈS

Les Ligues féministes doivent-elles, dès maintenant, prendre parti sur les questions d'ordre général ?

Telle est la question que l'on peut se poser après les séances d'études du Congrès de l'Avenir Français organisé la semaine dernière par l'Union Nationale pour le Vote des Femmes. Congrès, en vérité plus encyclopédique que féministe.

Certes il y eut, à la séance d'ouverture et au banquet qui termina cette manifestation, d'excellents discours féministes sur le suffrage féminin, prononcés par MM. Louis Martin, le doyen Allix et Louis Rollin, Ministre des Colonies et nous nous réjouissons que M. Mandel en ait assuré la transmission radiophonique pour la propagande de nos idées. Mais la question que nous posons aujourd'hui vise les séances d'études non pas tant dans un esprit de vaine critique que pour bien faire ressortir la différence des méthodes de formation civique et sociale dans nos différentes associations.

C'est ainsi que dans ce Congrès, des femmes de valeur présentèrent avec compétence des questions d'ordre général, n'ayant qu'un lointain rapport avec les buts que nous poursuivons. Elles traitèrent successivement de l'utilisation des capitaux français en France, des mesures concernant le blé et le vin, la question du régime corporatif, des transports, etc. Et, malgré l'intéressante propagande faite autour de ces rapports, nous pouvons nous demander si le Congrès de l'Union Nationale répond bien au rôle que les femmes attendent actuellement des associations féministes « non politiques ».

En fait, il y a deux façons d'agir vis-à-vis des questions d'ordre général : ou de les examiner objectivement, ou de prendre position à leur égard. Dans ce Congrès — comme dans les précédents — l'Union nationale pour le vote des femmes a adopté la seconde méthode. Or il est impossible d'avoir un point de vue purement *féminin* sur de tels rapports et, qu'on le veuille ou non, les conclusions prises alors sont plus politiques que féminines.

En abordant ces problèmes, Mme de la Rochefoucauld fait évidemment un effort louable pour obliger les femmes à penser. Mais est-ce utile de leur apporter en trois jours tant de problèmes différents qui, demain, se poseront peut-être de toute autre façon et que nous n'avons aucune nécessité d'examiner à fond ?

Pour notre part, nous estimons que nos organisations féministes ont déjà tant à faire à s'occuper des femmes qu'il peut paraître prématuré de traiter dès maintenant les questions d'ordre général que nous avons, les unes et les autres, toute facilité de suivre dans la presse. Nous pensons également impossible que toutes les femmes d'une association vraiment neutre puissent avoir un même point de vue sur ces questions, et s'il peut sembler utile de mettre en relief quelques grands problèmes, il paraîtrait plutôt nécessaire de le faire objectivement et sans en tirer de conclusions précises.

Nous souhaitons toutes que les femmes obtiennent leurs droits; mais avons-nous la pensée qu'une fois leurs droits obtenus elles voteront comme un seul homme ou « comme une seule femme » pour des idées communes? ce serait folie de le croire! Les femmes auront, le moment venu, à prendre parti, comme les hommes, sur les grands problèmes de la vie nationale. Et ce qui distingue précisément l'U.F.S.F. de l'organisation de Mme de la Rochefoucauld, c'est qu'actuellement nous estimons surtout nécessaire que les femmes prennent conscience des questions qui les touchent directement et qu'elles abordent non pas les grands problèmes de politique générale, mais les branches où elles seront particulièrement destinées à se spécialiser.

Dans le cas où vous seriez un jour, mesdames, candidates au poste de ministre du travail, déclara au récent Congrès Mme de la Rochefoucauld, comme miss Bonfield en

Angleterre ou miss Perkins aux Etats-Unis, sachez d'abord que vous pouvez passer utilement quelques journées, soit à la bibliothèque du ministère même ou du Bureau international du travail, à celle des caisses de compensation, de la Bourse du travail, de la faculté de droit, du conseil des prud'hommes. Vous vous familiariserez nécessairement avec certains organismes : la C. G. T. et les syndicats divers, la C. G. P. et les syndicats patronaux, les offices de main-d'œuvre, la statistique générale de la France ou l'institut de statistique ou la société de statistique de Paris, le service de la main-d'œuvre et d'immigration agricole, et vous lirez aussi, bien entendu, ayant acquis l'indispensable documentation fondamentale, les journaux touchant les problèmes du travail et l'Office. Il faudra ensuite écouter les gens directement intéressés et finalement juger toute chose.

Est-ce vraiment là une méthode à recommander et l'U.N.V.F. croit-elle qu'on apprend dans les livres à conduire les affaires publiques?

Ne bourrons donc pas le cerveau des femmes de matières encyclopédiques qu'elles s'assimileront difficilement, mais tâchons que, plus modestement, elles prennent contact sans tarder avec les organisations sociales et les commissions où elles peuvent déjà rendre des services et apprendre ce qui leur manque. C'est par le contact direct avec la vie qu'elles se formeront un jugement et qu'elles acquerront l'expérience indispensable et la maturité d'esprit qui leur permettra d'être des valeurs sociales ou politiques.

✱

Pour répondre également à la question posée par notre article, signalons que dans le dernier Bulletin de la Ligue pour le Droit des Femmes, Mme Maria Vérone estime, à son tour, que les Ligues féministes doivent dès maintenant prendre parti sur un certain nombre de questions. « Nous devons, dit-elle, déclarer dès maintenant si nous sommes pour ou contre le vote familial » et Mme Maria Vérone, au nom de sa Ligue, se déclare « contre ».

Là également, nous nous permettons d'avoir une autre opinion. Il nous semble que nous pouvons réclamer le suffrage pour les femmes, tel qu'il est accordé aux hommes sans prendre dès maintenant position, ni sur le scrutin d'arrondissement ni sur la proportionnelle ni sur le vote familial.

Que demandons-nous? L'égalité des droits.

Quand nous aurons cette égalité, à nous de décider, individuellement, quels modes de scrutin nous paraîtront les meilleurs. Notre décision d'agir de la sorte n'a pas pour but de ménager les uns et les autres, comme on se plaît à le dire... lorsqu'on n'est pas de notre avis. Mais si nous refusons de prendre parti, c'est que nous estimons qu'avant de nous diviser sur telle ou telle question, il faut nous unir sur les grands principes généraux et que si nous pouvons et devons aborder certains grands problèmes, nous devons le faire de façon purement objective en laissant à chacun de nos membres le soin de conclure comme bon lui semblera. Ce n'est que sur les questions purement féministes que nos organisations doivent prendre des décisions précises, avoir des principes généraux et se mettre d'accord sur l'action à mener; pour les autres questions, étudions-les, si bon nous semble, mais ne prenons parti que dans la mesure où les questions débattues intéressent directement le sort des femmes.

C. Brunswick

1935-16-02
n° 1139.